



**Brève n° 01  
du 19/01/2012**

## **LA CFDT-INRA VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX**

### **POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2012, AUX ECHEANCES MULTIPLES.**

Nous vous souhaitons de mener à bien les activités de recherche dans lesquelles vous êtes engagés, en assurant pleinement vos responsabilités, malgré un contexte difficile. Que notre environnement de travail soit une source d'épanouissement et d'enrichissement professionnels et personnels.

### **POLITIQUE IMMOBILIERE ET FONCIERE DE L'INRA**

Plusieurs domaines et sites, supports des activités de l'INRA, sont loués à des collectivités territoriales sous forme de bail emphytéotique dont l'échéance approche.

C'est le cas du Domaine de Mirecourt pour lequel les modalités de rachat font l'objet de transactions entre le Conseil Général des Vosges et la Direction de l'INRA. Plus précisément, ce débat porte sur le délai de règlement : l'hypothèse la plus vraisemblable soutenue par la Direction Générale est que le domaine paie plus de la moitié de la somme pendant une dizaine d'années sur ses fonds propres et les produits de l'activité agricole. Il faut savoir que l'activité expérimentale et de recherche du domaine sur l'élevage laitier biologique est vanté en toutes sphères par la Direction Générale. Or on constate que cette dernière ne s'engage que très modestement dans l'effort contributif demandé. Est-ce l'amorce d'une situation plus générale ? Doit-on craindre que le remboursement à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le projet de Saclay soit aussi à prendre sur le budget de fonctionnement des unités concernées ? Si tel était le cas, cela amputerait les possibilités de fonctionnement de ces unités en exigeant d'elles le recours à des contrats plus nombreux pour financer leur gîte. Cette question prendrait d'ailleurs une forme encore plus alarmante pour nos collègues d'AgroParisTech.

Dans un contexte budgétaire difficile, des choix sont à opérer. Pour Mirecourt, un financement répondant aux conditions du Conseil Général des Vosges est possible : il suffirait d'affecter une partie des fonds destinés à la Prime d'Excellence Scientifique à ce rachat. C'est un choix de Conseil d'Administration !

Quant-au projet Saclay, trop d'impasses concernant le personnel (logement, transport...) demeurent. L'abandon du projet en l'état serait aujourd'hui un comportement responsable.

### **CAPN CHERCHEURS DU 18 JANVIER 2012**

En amont de la CAPN chercheurs du 18 janvier 2012, les syndicats se sont entendus pour exprimer leur souhait d'un dialogue plus poussé dans cette instance et cette entente a été fructueuse en matière de propositions.

Aujourd'hui, plus qu'hier, il est nécessaire de se comprendre pour limiter les impacts sur nos collectifs de la pression qui augmente et des moyens qui se raréfient.

Dans ce contexte, la CFDT a en premier lieu insisté sur les aspects de **gouvernance**. Les structures en Ex (labEx, EquipEx, ...) et les programmes (métaprogrammes) se multiplient : quelle implication des personnels dans ces nouvelles constructions, quelle participation à la décision finale (attribution des budgets et des postes) ? Nous avons insisté sur la nécessité de transparence et de démocratie dans les instances scientifiques, sujet de revendications de la CFDT depuis de nombreuses années.

La situation des **jeunes chercheurs** a fait l'objet d'interventions récurrentes : subissant une pression implicite liée à la demande d'excellence (publications, contrats, partenariats), laissés à eux-mêmes, pris dans des conflits anciens dès leur recrutement, attendant une promotion CR1 inadaptée à l'expérience longue de certains avant l'embauche, .... les nouveaux arrivants doivent être mieux compris et accompagnés dans les collectifs.

Il est également crucial de porter attention à la **gestion des collectifs** ; un chercheur ne devient pas un cadre responsable du jour au lendemain, mais c'est le collectif - les agents et l'ensemble du dispositif de recherche - qui souffre du délai obligatoire pour y parvenir ou de l'incompétence qui demeure.

La CFDT est également intervenue sur le volant de **non permanents** qui ne cesse d'augmenter : quelle gestion, quelle régulation, quel futur pour ces jeunes ? Quelles conséquences pour l'Institut ?

La **parité femme / homme** de recrutement en DR2, loin d'être atteinte, a fait l'objet d'un débat : la proposition de la DG d'un accompagnement individuel des femmes CR1 par les chefs de département va dans le bon sens, mais la CFDT soutient qu'il faut augmenter les ratios femme/homme dans les toutes les instances de décision et faire évoluer les mentalités vis-à-vis des caractéristiques des profils de carrière féminins (temps partiel, congés parentaux, charges domestiques, ...).

Il s'agit enfin de mettre en accord les mérites de l'internationalisation qui sont affichés en toutes circonstances et l'accueil que l'on offre aux **personnels étrangers**, qu'ils soient en thèse, Cdd, ou titulaires. La DG a répondu en faisant état d'effort et de moyen à mettre en œuvre dans nos Centres. La CFDT sera vigilante sur ce point et vérifiera que la réalité est conforme aux intentions exprimées.

**Quel que soit le contexte, la réalisation de projets est toujours possible  
pourvu qu'on en crée les conditions.**